



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITÉ.....	1
CONTEXTE DU TERRITOIRE ET STATISTIQUES	2
DIAGNOSTIC	4
COMPETENCES TERRITORIALES	9
ORGANISATION DES TEMPS EDUCATIFS	11
GRILLE TARIFAIRE.....	15
L'OBJECTIFS DU PEDT PAR LA VILLE DE BLANZAT.....	16
DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT.....	18
DÉVELOPPEMENT À L'ÉVEIL CULTUREL	21
SUIVI ET ÉVALUATION DU PEDT	23

CARTE D'IDENTITÉ

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet :

Commune de Blanzat
149 rue de la République
63112 BLANZAT

Dates de début et de fin du PEDT (3 ans maximum) :

Mai 2024 à mai 2027

Référent-e élu.e du projet :

Monsieur MISSONNIER Sylvain

- Fonction : Adjoint Enfance Jeunesse
- Téléphone : 06 23 75 29 42
- Adresse électronique : missionniersylvain@yahoo.com

Madame CLEMENT Pauline

- Fonction : Conseillère déléguée Enfance Jeunesse
- Téléphone :
- Adresse électronique : roman_pauline@yahoo.fr

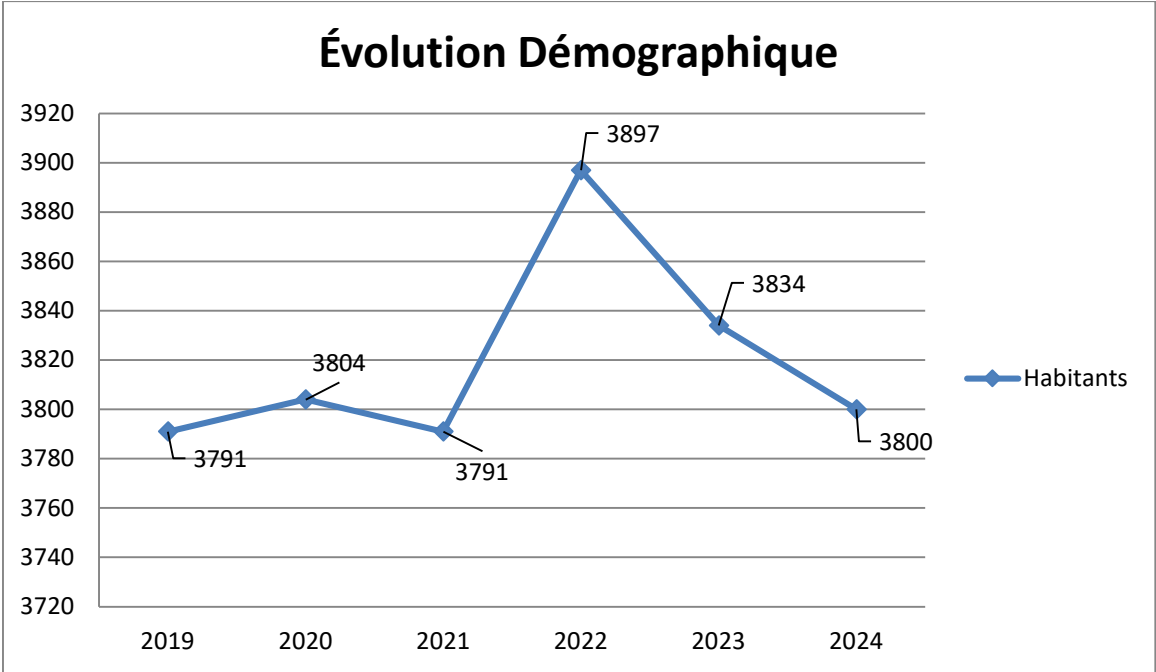
Référent-e technique du projet :

Monsieur TOKATLIAN Axel

- Fonction : Directeur de l'accueil de loisirs
- Téléphone : 04.73.78.03.88
- Adresse électronique : clsh.blanzat@orange.fr

CONTEXTE DU TERRITOIRE ET STATISTIQUES

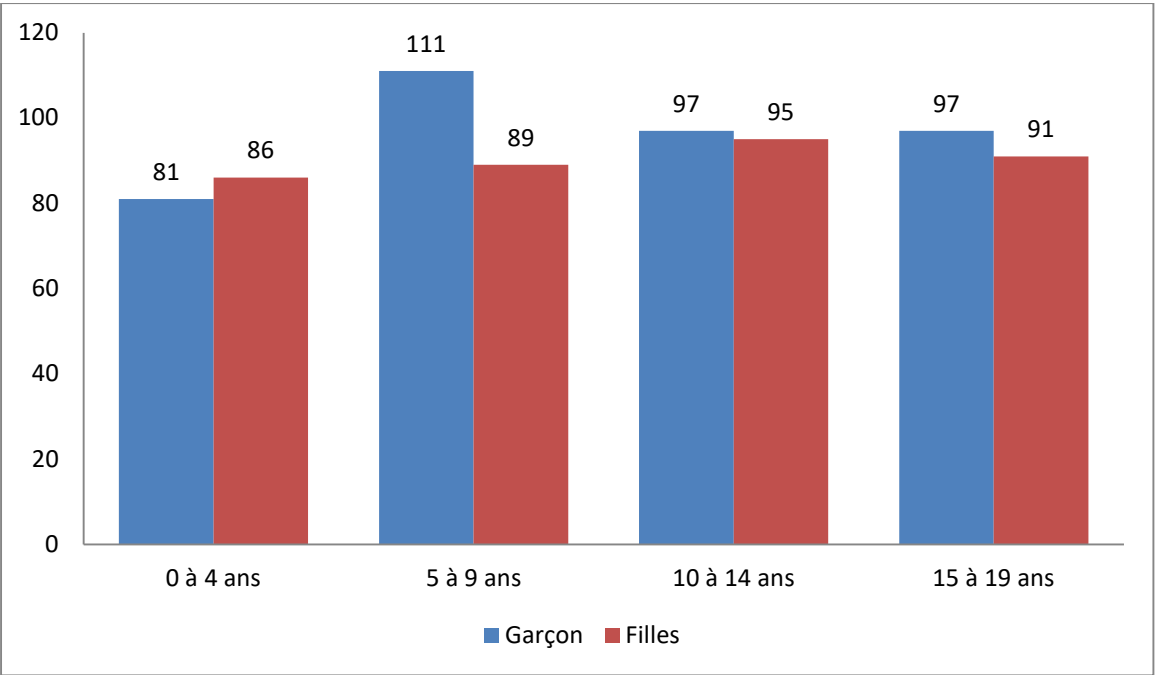
Blanzat est une commune située dans le Puy de Dôme, Région Auvergne Rhône Alpes, elle est située dans la vallée du Bédât entre le col de Bancillon au sud et le plateau de la Bade au nord.
La commune s'étend sur 6,96 km et compte 3800 habitants depuis le recensement de la population datant 2024.



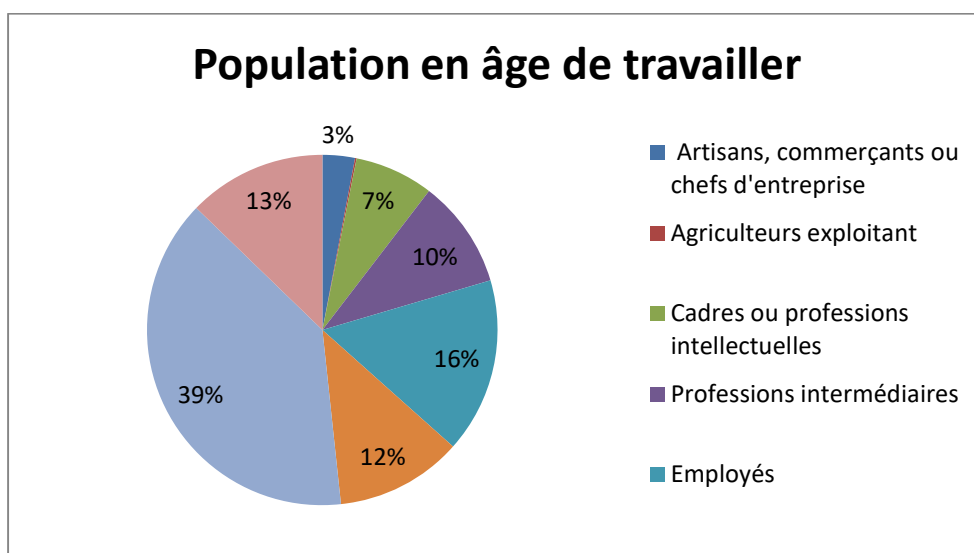
La ville de Blanzat compte 53 % de femmes et 47 % d'hommes.

Le nombre de familles avec enfants habitant à Blanzat est de 502 : 232 familles avec un seul enfant, 203 familles de deux enfants, 53 familles avec trois enfants, 14 familles qui ont quatre enfants ou plus.

POPULATION PAR TRANCHE D'ÂGE



REPARTITION SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA POPULATION DE BLANZAT



Depuis 2019, La population est restée relativement stable passant à 3804 habitants avant de revenir à 3791 habitants après un pic en 2022 : Le pic de population en 2022 pourrait être attribué à divers facteurs, tels que des développements résidentiels qui ont attiré de nouveaux habitants.

Vieillesse de la population : Blanzat présente une proportion élevée de personnes âgées de plus de 60 ans (39.4 %), dépassant à la fois la moyenne départementale (30.5 %) et nationale qui est de 18.4 %. La proportion élevée de personnes âgées peut être le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment le vieillissement naturel de la population, une migration interne de jeunes retraités attirés par un cadre de vie agréable, ainsi que la tendance des personnes âgées à rester dans leur lieu de résidence (fort développement démographique avec la création de plusieurs quartiers dans les années 70 de jeunes couples fondant leur famille).

Exode des jeunes adultes (15 – 29 ans) : La fuite des jeunes adultes de Blanzat vers d'autres régions peut être liée à un manque d'opportunités économiques locales, à un besoin de formation supérieure disponible dans d'autres zones, ou encore à une recherche d'un style de vie plus urbain et dynamique. Pour enrayer cette tendance, la ville met en place des initiatives à améliorer l'accès à l'éducation, ainsi qu'à promouvoir un environnement culturel et social attractif pour les jeunes.

Sous-représentation des enfants : La faible proportion d'enfants de 0 à 14 ans 13.9 % à Blanzat contre 15.4% dans le département et de 17.8% au niveau national, peut être préoccupante pour la viabilité démographique à long terme de la ville. Pour encourager les jeunes familles à s'installer et à rester dans la région, des mesures telles que la construction de logements abordables adaptés aux besoins des familles, l'amélioration des infrastructures éducatives et récréatives, ainsi que le soutien aux services de garde d'enfants, sont développées.

Majorité d'actifs dans la population : Le taux d'activité élevé à Blanzat, de 78 % contre 73.7% pour le département, est une indication positive de la participation économique de la population. Cependant, il est important de veiller à ce que cette population active soit soutenue par des opportunités d'emploi diversifiées, des politiques de formation continue et un environnement commercial favorable pour assurer la prospérité économique à long terme de la ville.

DIAGNOSTIC

REPARTITION DES ENFANTS SUR LE GROUPE SCOLAIRE

Le territoire de Blanzat compte un groupe scolaire qui est constitué d’une école maternelle et d’une école élémentaire.

L’école maternelle est composée de 4 classes de double niveau, soit 98 élèves sur l’année 2023-2024.

- 2 classes de PS et MS
- 2 classes de MS et GS

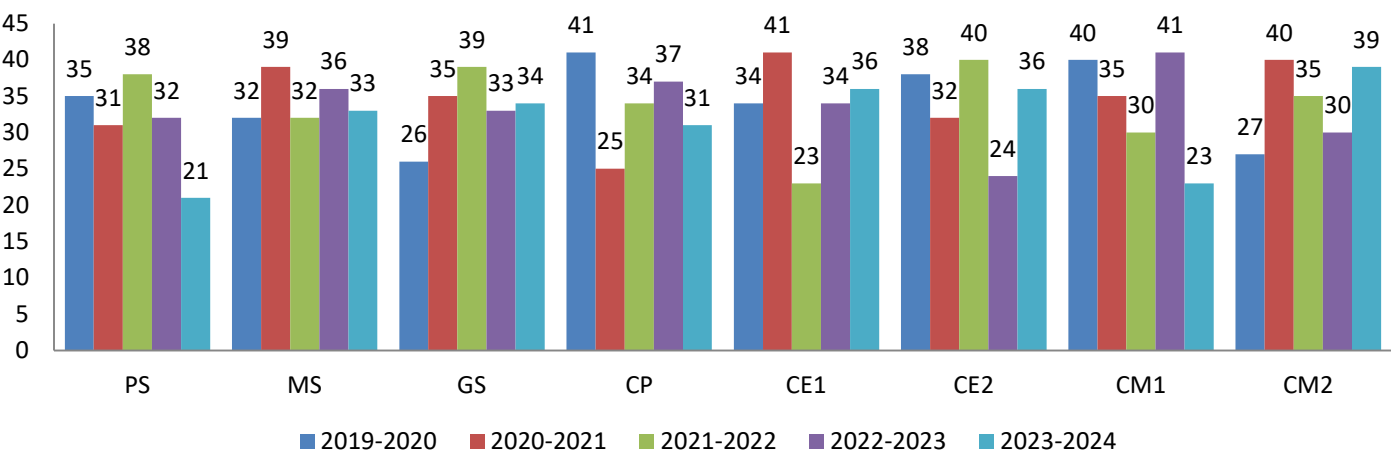
Soit une moyenne de 24 élèves par classe.

L’école élémentaire quant à elle est composée de 7 classes, soit 165 élèves sur l’année 2023-2024.

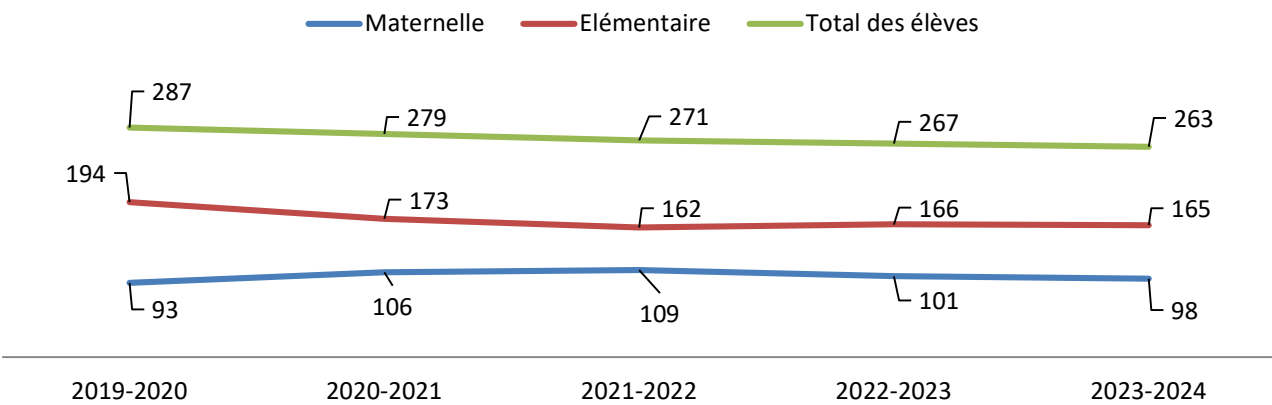
- 1 classe de CP
- 1 classe de CP et CE1
- 1 classe de CE1
- 1 classe de CE2
- 1 classe de CE2 et CM1
- 1 classe de CM1 et CM2
- 1 classe de CM2

Soit une moyenne de 24 élèves par classe.

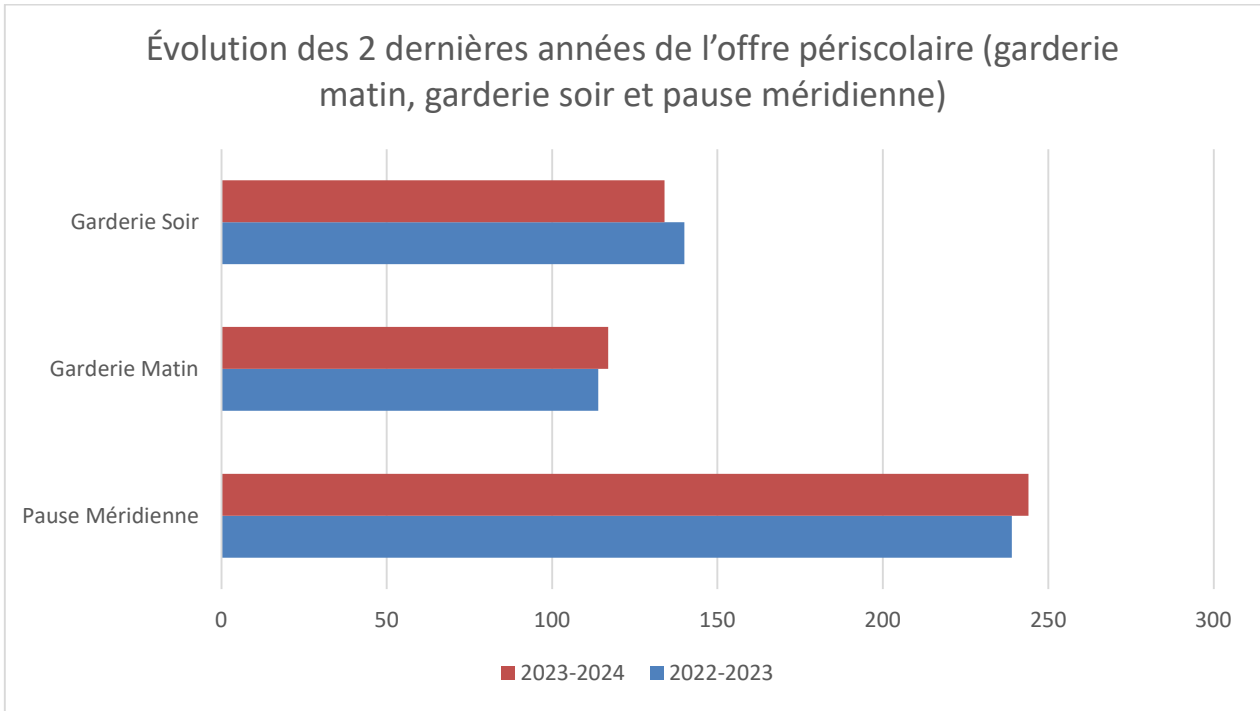
Evolution du nombre d’élève par niveau sur le groupe scolaire Louis Blanc



Evolution du nombre d’élève par école de la commune sur les 5 dernières années

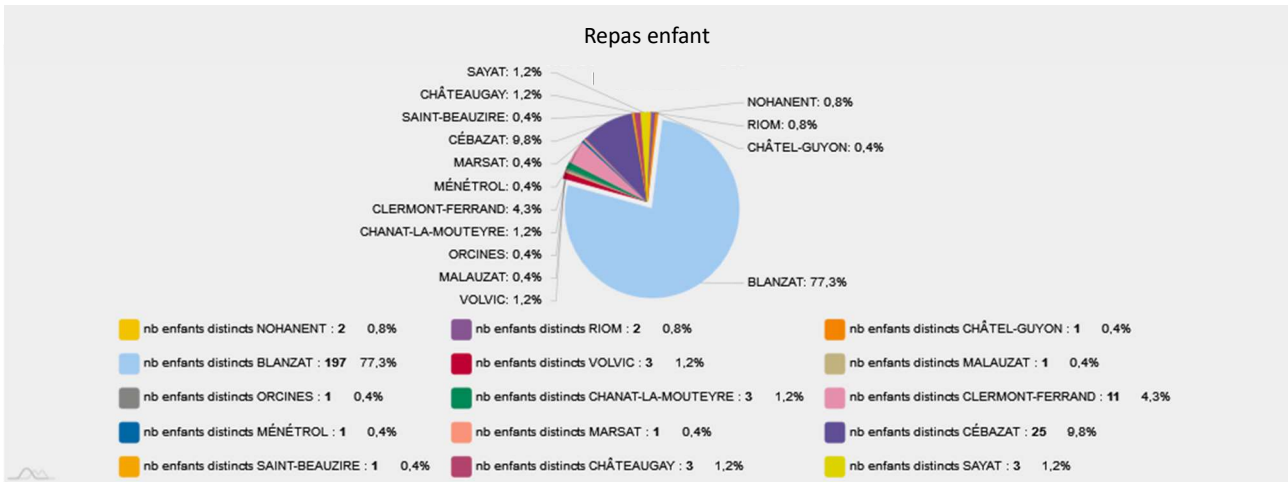


LA FREQUENTATION DES ELEVES SUR L'OFFRE PERISCOLAIRE SUR 2023-2024



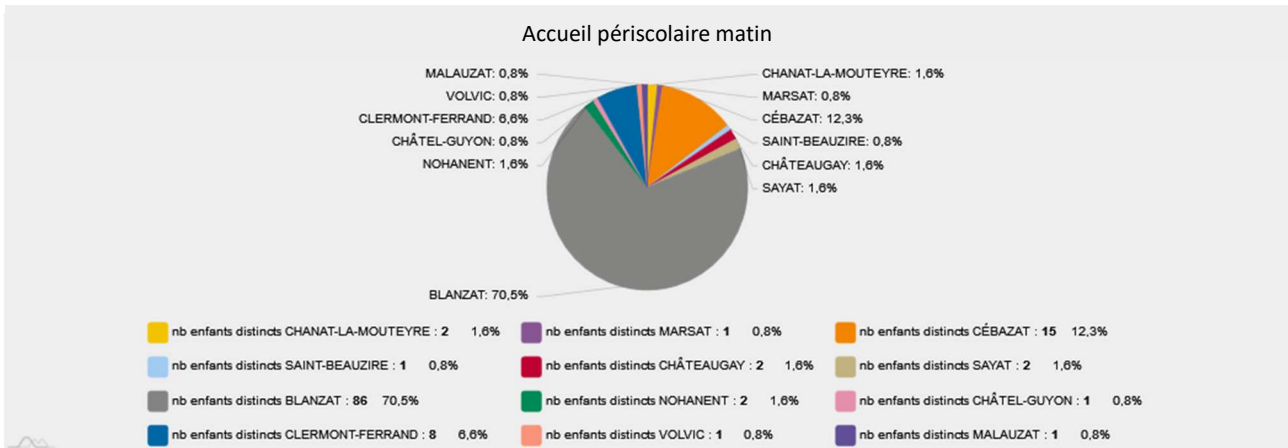
PAUSE MERIDIENNE par communes.

255 élèves distincts fréquentent la pause méridienne sur 263 élèves sur le groupe scolaire, soit 96.96 % des élèves



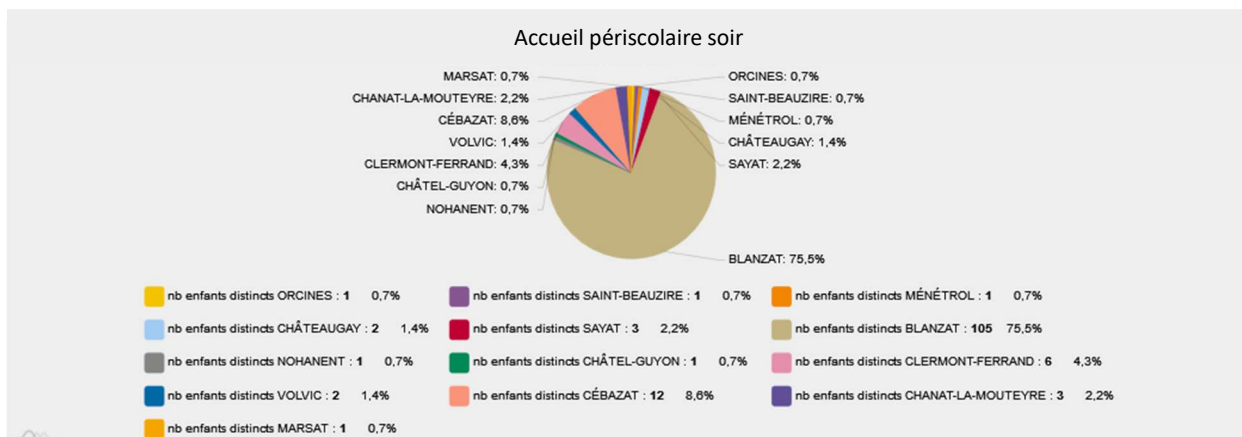
GARDERIE DU MATIN par communes.

122 élèves distincts fréquentent la garderie du matin sur 263 élèves sur le groupe scolaire, soit 46.39% des élèves.



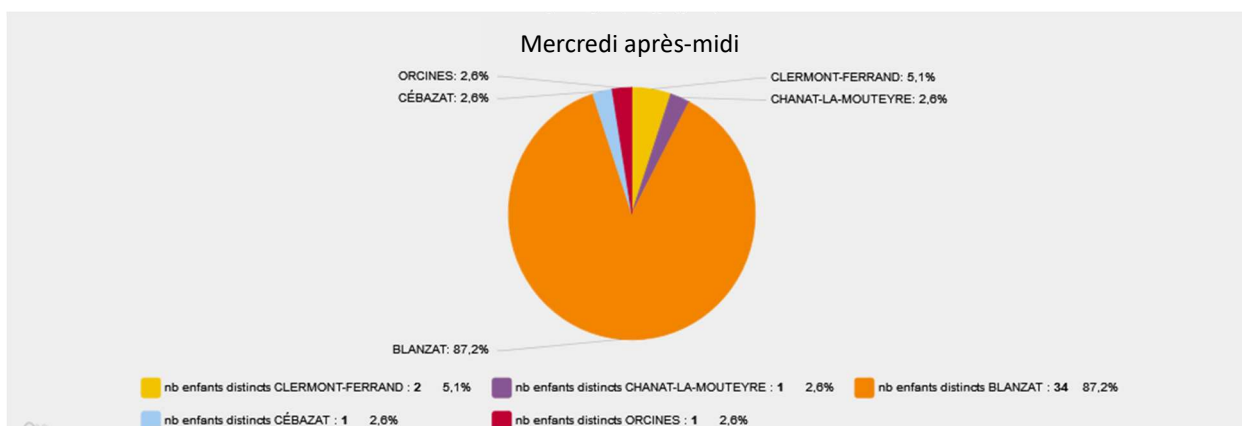
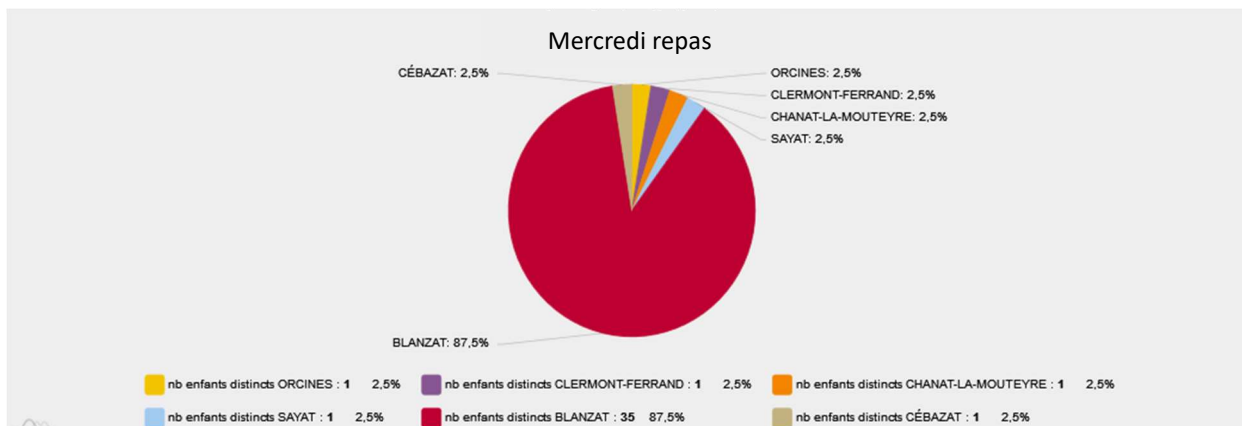
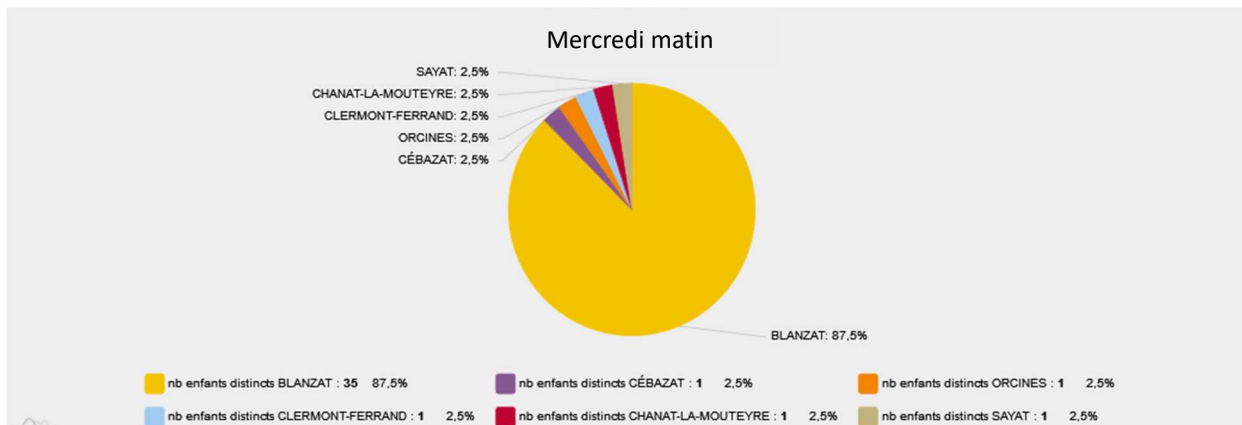
GARDERIE DU SOIR par communes.

139 élèves distincts fréquentent la garderie du soir sur 263 élèves sur le groupe scolaire , soit 52.85 % des élèves.



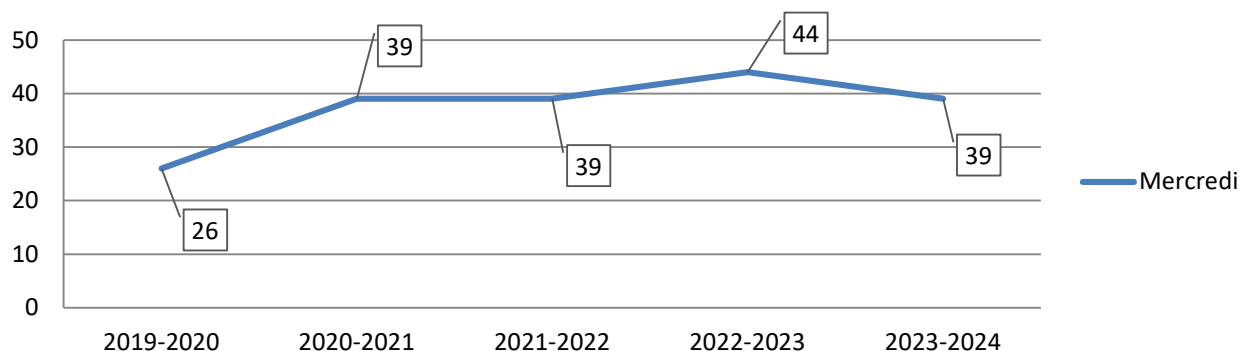
MERCREDI par communes,

soit 39 enfants distincts en moyenne ont fréquentés les mercredis sur l'année 2023-2024.



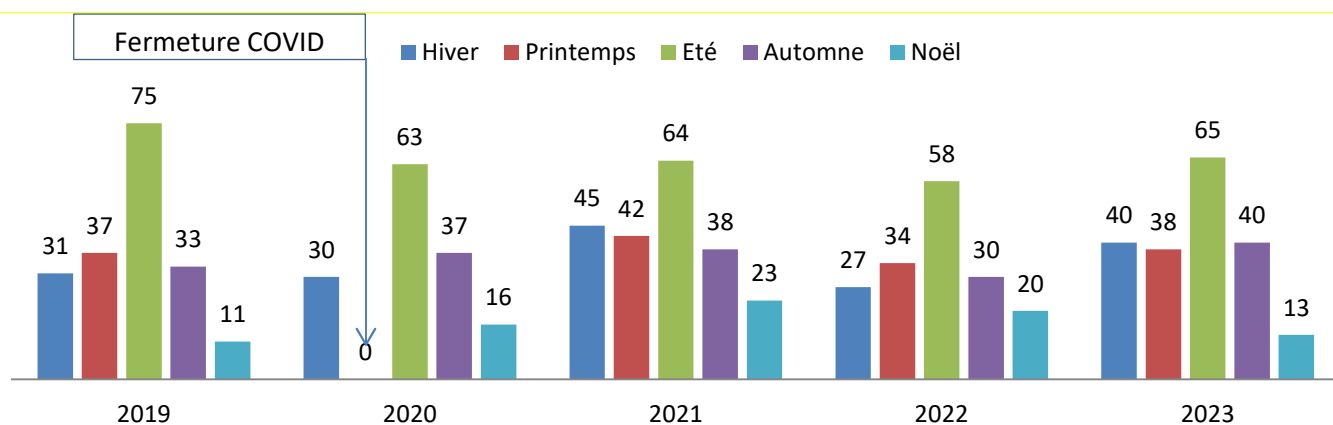
Evolution sur les 5 dernières années du nombre d'enfants distincts qui ont fréquentés les mercredis

Nombre d'enfants sur les 5 dernières années



OFFRE EXTRASCOLAIRE

L'offre extrascolaire varie en fonction du nombre d'animateurs et d'étudiants embauchés à chaque période. Evolution fréquentation sur les vacances scolaire des 5 dernières années

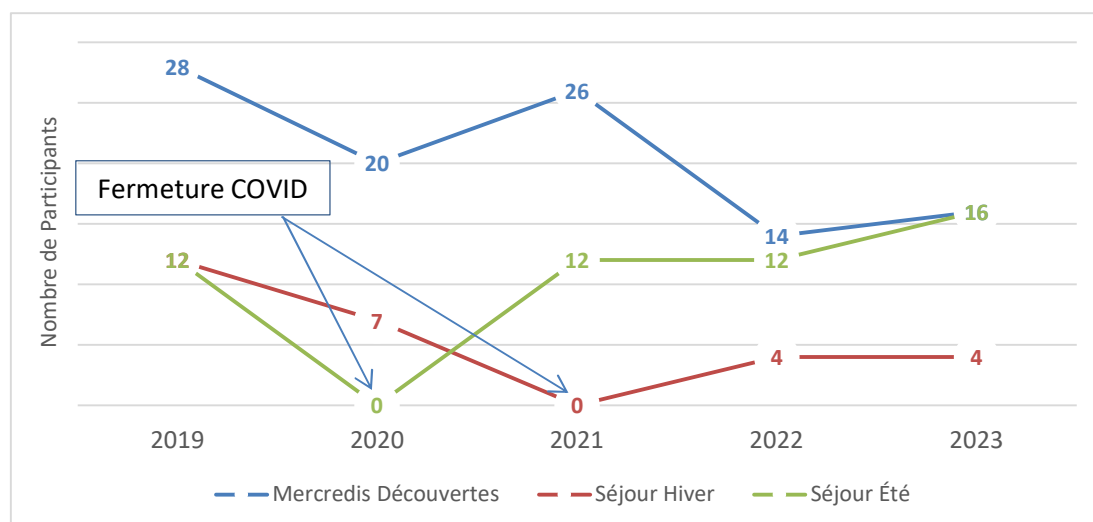


OFFRE EXTRASCOLAIRE POUR LE PUBLIC DES 12 -17 ANS

La commune met en place des après-midi ski découverte sur les mercredis de janvier à mars, soit 10 demi-journées, ainsi que des après-midi pleine nature sur les mercredis d'avril à juin, soit 5 demi-journées.

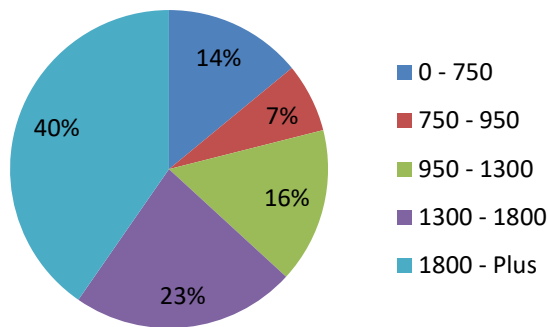
Deux séjours de 4 nuitées sont proposés durant l'année. Un séjour ski sur les vacances d'hiver et un séjour nature sur la première semaine des vacances d'été.

Evolution de la fréquentation sur les 5 dernières années

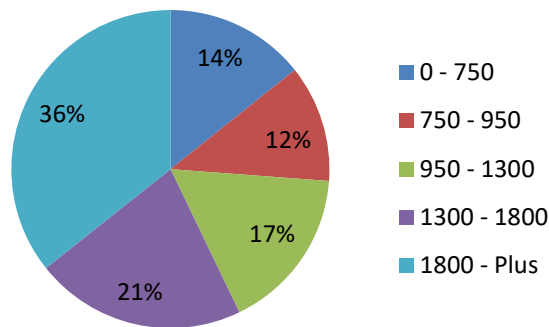


RÉPARTITION DES ENFANTS PAR TRANCHE DE QUOTIENT ET PAR PRESTATION

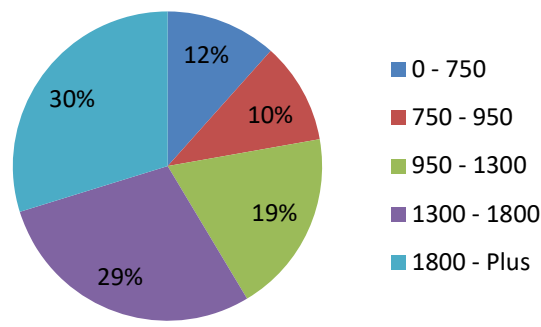
Vacances



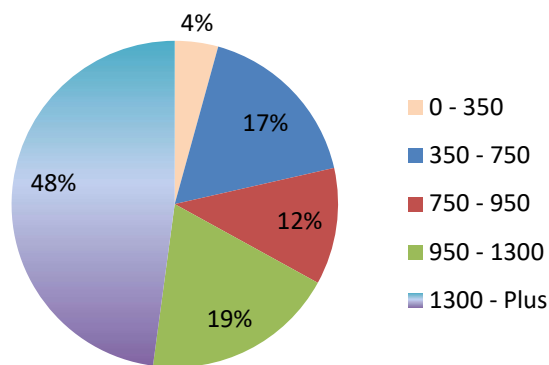
Mercredis



Garderie matin et soir



Pause méridienne



COMPETENCES TERRITORIALES DE LA COLLECTIVITE EN MATIERE DE STRUCTURE D'ACCUEIL ENFANCE ET ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Prestation	Temps d'accueil	0-3 ans	3-4 ans	4-6 ans	6-13 ans	13-18 ans
Garderie Matin Garderie Soir	Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis		X	X	X	
Pause Méridienne	Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis		X	X	X	
Accueil de loisirs Périscolaire	Mercredis			X	X	
Accueil de loisirs Extrascolaire	Automne 2 semaines Noël 1 semaine Hiver 2 semaines Printemps 2 semaines Eté 3 semaines suivant le calendrier			X	X	
Activités Pleine Nature	1 semaine en Hiver et 1 Semaine l'été Mercredis de Janvier à Juin				X	X
Accueils Petite enfance	Multi-accueil Pain d'épices, assistantes maternelle	X	X			
Associations	Voir ci-dessous		X	X	X	X

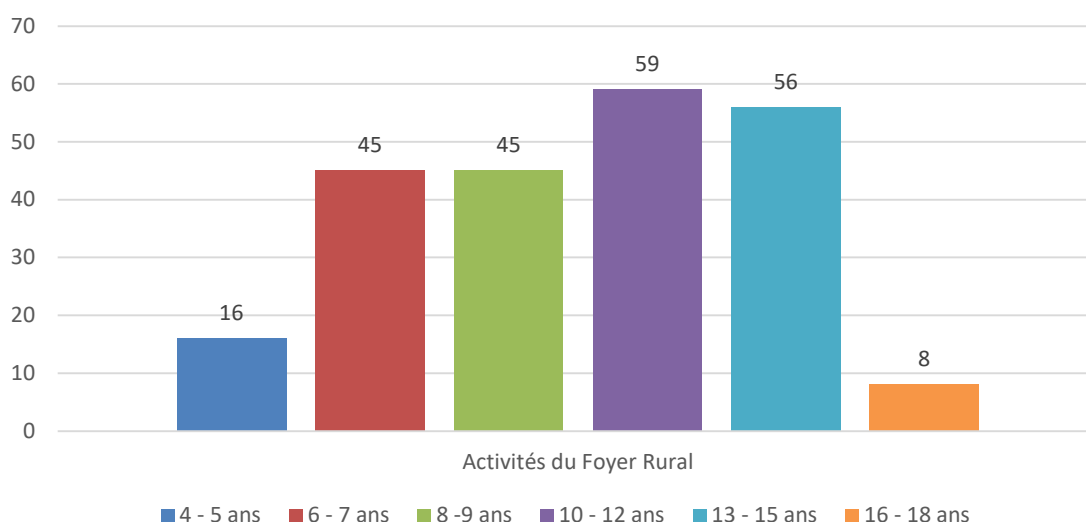
OFFRE ASSOCIATIVE

Sur 45 associations Blanzatoises, plus de 10 mènent des actions en direction des enfants et des jeunes, tant dans les domaines socioculturels que sportifs.

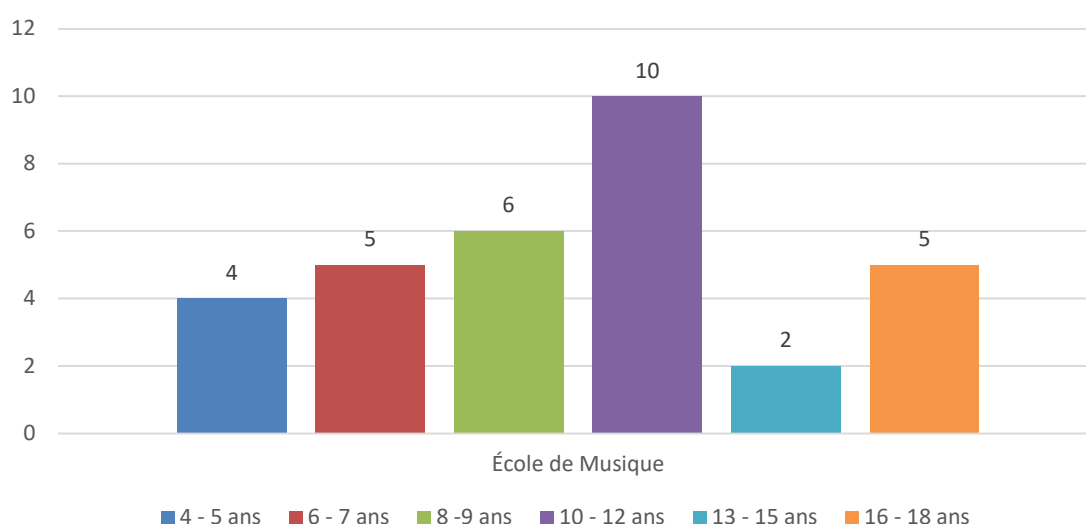
Le foyer Rural l'une des associations qui offre le plus d'actions en direction des enfants et des jeunes :

- Aide aux devoirs pour les classes élémentaires : du Lundi au vendredi de 16h30 à 18h00.
- Section Basket du lundi au samedi selon les catégories
- Section Couture
- Le Moderne Jazz
- Le Judo
- Peinture arts plastiques
- Poterie
- Viet Vo Dao

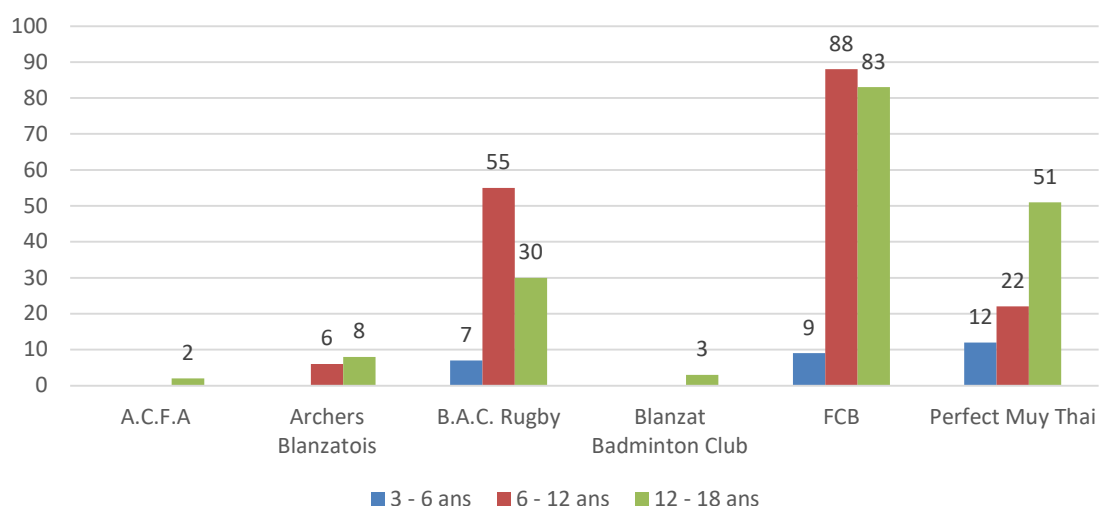
Fréquentation du Foyer Rural pour l'année 2024 Soit 229 enfants distincts



Fréquentation de l'école de musique pour l'année 2024 Soit 32 enfants distincts



Fréquentation de quelques associations du territoire pour l'année 2024, soit un 376 enfants distincts



OFFRE PETITE ENFANCE

Le territoire de Blanzat peut aussi compter sur ses 21 assistantes maternelles.

Depuis 2000, la halte-garderie « Pain d'Épices » s'est transformée en multi accueil. C'est à dire qu'en plus de sa fonction de halte-garderie, la structure est aussi devenue une crèche et accueille les enfants dont les parents exercent une activité salariée. Pain d'épices reste une structure associative gérée par des parents bénévoles.

La structure peut accueillir 17 enfants de 3 mois à 4 ans. Les enfants peuvent être accueillis à plein temps (crèche) ou à temps partiel (halte-garderie) de façon régulière ou occasionnelle. Les enfants des communes de Blanzat et de Nohanent sont accueillis de façon prioritaire et sont les seuls à pouvoir bénéficier d'un accueil régulier. La participation financière des familles est calculée en lien avec la CAF selon le quotient familial.

Elle est ouverte du lundi au vendredi, ainsi que 2 semaines sur les vacances d'automne, 1 semaine sur les vacances de Noël, d'hiver et de printemps et 3 semaines sur les vacances d'été.

Leurs objectifs sont :

- accueil personnalisé de l'enfant
- respect de son individualité et de son rythme de vie
- accueil des familles et prise en compte de leurs inquiétudes de la séparation
- assurer la sécurité physique de l'enfant
- participer à l'éveil sensoriel de l'enfant
- accompagner l'enfant dans son développement moteur, affectif, cognitif, psychique et social
- amener l'enfant à effectuer des choix, à prendre des initiatives et ses propres décisions, l'accompagner dans son processus d'autonomisation
- fixer des repères et des limites à l'enfant, lui expliquer les joies et les interdits inhérents à la vie en collectivité
- respect de l'enfant dans son intimité
- formation du personnel et des stagiaires

ORGANISATION DES TEMPS EDUCATIFS

Les partenaires éducatifs ont fait le choix de 4 jours d'école suite à une consultation partenariale élargie organisée en 2019.

LUNDIS, MARDIS, JEUDIS, VENDREDIS (MATERNELLE ET ELEMENTAIRE)

	7h00	8h30	11h30	13h30	16h30	18h00
Lundi	Accueil périscolaire du matin Activités	Enseignement	Pause Méridienne Activités	Enseignement	Accueil Périscolaire du soir Activités	
Mardi						
Jeudi						
Vendredi						

PRESENTATION D'UNE JOURNEE TYPE DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

De 7h00 à 8h30 :

Les enfants accompagnés de leurs parents arrivent le matin de manière échelonné, ce qui permet à l'animateur d'accueillir l'enfant et les parents sereinement et avec toute l'attention nécessaire.

L'enfant aura le choix de participer ou non aux animations proposées : coin jeux, jeu de société, bibliothèque, activités manuelles, dessin, jeux extérieur (selon le temps).

Mise en place des jeux adaptés au besoin de l'enfant

8h 30 : Les enfants partent en classe avec l'animateur.

De 11h30 à 13h30 :

Les animateurs attendront les enfants dans la cour avec une liste des enfants qui déjeunent à la cantine. Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains ensuite ils prendront leur étiquette sur un tableau pour signaler qu'ils ont mangé. Ils entrent dans la salle de restauration et s'installent à table librement.

Pendant le repas échange (discussion avec les animateurs ou copains de table). Le temps du repas est convivial. Ils se servent seul au self. Une animatrice est disponible en cas de besoin. A la fin du repas, les enfants vont débarrasser leur plateau en faisant le tri sélectif.

Des animations spéciales sont proposées plusieurs fois dans l'année : semaine du goût, Halloween, Noël, Carnaval, pâques, etc. ... Un projet recycle/art de jardinage sera mis en place par les enfants de CM1/ CM2 pour initier les enfants à l'art et apprendre à transformer des objets pour embellir l'espace de la cour de l'école.

13h30 : L'école ouvre ses portes. Lorsque les enseignants sont dans la cour les enfants passent sous leur responsabilité.

De 16h30 à 18h00 :

Accueil des enfants et appel avec la liste. Goûter (fourni par les parents), mise en place de jeux adaptés au besoin de l'enfant. Des activités en continuité avec celles du matin ou du midi sont proposés, des coins libres sont installés comme coin lecture, coin dessin ou peinture. Les enfants sont libres de choisir une activité ou pas.

Départ échelonné.

Accueil des parents. Les animatrices sont à l'écoute des parents pour répondre aux questions sur la journée de leur enfant.

8h00 à 11h30	Accueil des enfants et des familles L'équipe d'animation a pour projet un meilleur respect du rythme de vie des enfants ; aussi l'accueil au centre s'adaptera pendant les vacances aux besoins de chacun et se fera jusqu'à 11h30 le matin. Les parents pourront donc amener leurs enfants à l'heure qu'ils le souhaitent entre 8h et 11h30. Les activités commenceront à 9h30. Si l'enfant après cette heure, il rejoindra son groupe d'activité, sauf si celle-ci a lieu à l'extérieur, auquel cas il rejoindra un groupe présent sur la structure.
9h30 à 11h30	Les activités du matin La journée commence par le Conseil Coopératif. Cette démarche ; engagée depuis plusieurs années, permet aux enfants de participer à la vie et au fonctionnement de l'accueil de loisirs. Sont abordés aussi le vivre ensemble, le partage, l'entraide, le respect de soi et des autres
11h30 à 13h00	Repas Pour continuer l'objectif (besoin et rythme de l'enfant), la salle de restauration est accessible entre 11h30 et 13h00. Les enfants vont manger quand ils le souhaitent, seuls ou en groupe d'amis. En parallèle, des ateliers sont proposés en salle d'accueil ou en extérieur.
13h00 à 13h30	Temps de relaxation C'est un moment important après le repas, où les enfants vont se recentrer sur eux-mêmes, pouvoir évacuer, se détendre, ne penser à rien. Ce temps dure environ 30 minutes selon les besoins de chacun. Temps de départ pour les enfants inscrits le matin
13h30 à 14h30	Temps Calme pour les enfants inscrits à la journée Temps d'accueil pour les enfants inscrits l'après-midi
14h00 à 17h30	Les activités de l'après-midi
17h30 à 18h00	Départ échelonné et accueil des parents

L'accueil de loisirs des mercredis propose aux familles plusieurs formules d'inscription :

- À la journée complète
- À la demi-journée avec repas
- À la demi-journée sans repas

Accueil tous les mercredis pendant le temps scolaire, sauf les jours fériés de 8h00 à 18h00.

8h00 à 11h30	Accueil des enfants et des familles L'équipe d'animation a pour projet un meilleur respect du rythme de vie des enfants ; aussi l'accueil au centre s'adaptera pendant les vacances aux besoins de chacun et se fera jusqu'à 11h30 le matin. Les parents pourront donc amener leurs enfants à l'heure qu'ils le souhaitent entre 8h et 11h30. Les activités commenceront à 9h30. Si l'enfant après cette heure, il rejoindra son groupe d'activité, sauf si celle-ci a lieu à l'extérieur, auquel cas il rejoindra un groupe présent sur la structure.
9h30 à 11h30	Les activités du matin La journée commence par le Conseil Coopératif. Cette démarche ; engagée depuis plusieurs années, permet aux enfants de participer à la vie et au fonctionnement de l'accueil de loisirs. Sont abordés aussi le vivre ensemble, le partage, l'entraide, le respect de soi et des autres
11h30 à 13h00	Repas Pour continuer l'objectif (besoin et rythme de l'enfant), la salle de restauration est accessible entre 11h30 et 13h00. Les enfants vont manger quand ils le souhaitent seul ou en groupe d'amis. En parallèle, des ateliers sont proposés en salle d'accueil ou en extérieur.
13h00 à 13h30	Temps de relaxation C'est un moment important après le repas, où les enfants vont se recentrer sur eux-mêmes, pouvoir évacuer, se détendre, ne penser à rien. Ce temps dure environ 30 minutes selon les besoins de chacun.
13h30 à 14h30	Temps Calme
14h00 à 17h30	Les activités de l'après-midi
17h30 à 18h00	Départ échelonné et accueil des parents

Les inscriptions se font à la semaine et à la journée entière.

Les familles ont la possibilité d'avoir une journée d'absence par semaine (journée non facturée), cependant elles doivent le stipuler à la réservation.

GRILLE TARIFAIRE

Les tarifs sont fonction des quotients familiaux. Ils se répartissent en 6 tranches pour l'accueil de loisirs périscolaire et 5 tranches pour l'accueil de loisirs périscolaire mercredis et extrascolaire.

Pour les inscriptions périscolaires et extrascolaires, les familles bénéficient d'une entrée administrative unique, qui offre un accompagnement pour l'ensemble des démarches. Un service est en effet dédié au suivi du dossier famille unique, duquel découlent les inscriptions/affectations au sein des écoles, des centres de loisirs, des accueils de loisirs associés aux écoles, à la restauration scolaire...

Pour compléter l'action et les moyens de ce service, la collectivité a développé depuis 2021, un portail famille dématérialisé via internet. Chaque usager des services périscolaires et extrascolaires peut consulter son dossier, régler ses factures en ligne, réaliser des réservations pour les différentes prestations (Garderie matin et soir, restauration, mercredis, vacances scolaires). C'est un outil facilitant pour les démarches des familles mais également un levier de communication sur les actualités fonctionnelles autour de l'école (ouverture, fermetures liées au COVID, aux mouvements de grèves, règlement intérieur, etc..)

Quotient Familial	Prix à la séance Garderie M Garderie S	Tarifs Repas "Locaux"	Mercredis			Extrascolaire Vacances (5 jours)
			Journée	½ journée sans repas	½ journée avec repas	
0 à 350	0.50 €	1.00 €	7.50 €	4.40 €	5.50 €	33.00 €
351 à 750		1.00 €				
751 à 950	0.65 €	3.90 €	11.50 €	7.50 €	9.00 €	53.00 €
951 à 1300	0.75 €	4.50 €	14.50 €	9.00 €	10.50 €	63.50 €
1301 à 1800	0.80 €	5.00 €	16.00 €	10.10 €	11.60 €	68.70 €
1801 et plus	0.85 €	5.00 €	17.00 €	11.15 €	12.65 €	75.00 €

Une majoration de 30 % est appliquée aux familles extérieures à la commune pour l'accueil de loisirs extrascolaire et les mercredis.

En ce qui concerne les tarifs repas et des garderies, la majoration pour les extérieurs est de 5%.

L'OBJECTIFS DU PEDT PAR LA VILLE DE BLANZAT

Le Projet éducatif de territoire (PEDT) est un outil de collaboration locale qui réunit tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation : familles, Éducation nationale, Ville, associations locales, Caisse d'allocations familiales (CAF), Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (SDJES), acteurs culturels et sportifs...

L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre les projets de l'école et les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire, et donc d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Devant la nécessité de penser l'école comme un lieu de vie et d'éducation et de faire évoluer le service public de l'éducation en l'adaptant aux rythmes d'apprentissage des enfants, la Ville de Blanzat :

- affirme sa volonté de permettre l'égal accès de tous aux savoirs pour favoriser l'égalité des chances ;
- émet le souhait d'offrir à chaque enfant, à chaque jeune, les moyens de révéler toutes ses potentialités dans tous les domaines ;
- revendique le développement de l'esprit critique, de l'autonomie, du vivre ensemble, le goût du savoir, de la curiosité, du bien-être physique et moral comme autant d'objectifs promus et affirmés, dans le respect de chacun, de chaque enfant et de chaque jeune

Les principaux objectifs visés par le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) :

1. Organisation des temps éducatifs :

- Cohérence et complémentarité : Nous œuvrons pour garantir une continuité éducative harmonieuse en assurant la cohérence et la complémentarité entre les différents temps éducatifs que sont le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.
- Passerelles et transitions : Nous travaillons à faciliter les transitions entre ces différents temps éducatifs en développant des passerelles solides entre l'école, les activités périscolaires, les structures associatives et les lieux culturels.
- Activités adaptées et diversifiées : Nous nous engageons à proposer une palette d'activités variées, adaptées aux besoins, aux intérêts et aux rythmes de vie des enfants et des jeunes de Blanzat.

2. Ouverture à la diversité :

- Mixité sociale et culturelle : Nous valorisons la diversité sociale et culturelle en favorisant l'inclusion de tous les enfants, sans distinction d'origine sociale, ethnique ou culturelle.
- Découverte et respect de la diversité : Nous encourageons la découverte et le respect de la diversité culturelle à travers des projets interculturels, des échanges et des rencontres favorisant ainsi le vivre ensemble.

3. Participation et engagement :

- Participation active : Nous favorisons la participation active des enfants et des jeunes à la construction de leur propre projet éducatif, en valorisant leurs idées, leurs initiatives et en leur offrant des espaces d'expression.
- Implication des familles : Nous impliquons les familles dans la vie éducative de leurs enfants en favorisant le dialogue, la collaboration et le partage d'expériences entre parents, enseignants, animateurs et autres acteurs éducatifs.

Actions concrètes :

- Organisation régulière d'animations, d'ateliers thématiques et de sorties pédagogiques en collaboration avec les associations locales et les acteurs culturels du territoire.
- Favoriser le lien et le partage des bonnes pratiques entre les différents acteurs.
- Coconstruire des actions modélisantes pour les différents objectifs.
- Évaluer nos pratiques avec des outils de gestion et de suivi des objectifs entre partenaires.
- Construire un environnement éducatif paisible et respectueux.
- Promouvoir le bien-être physique et mental des enfants.
- Développement de partenariats solides avec les établissements scolaires, les structures périscolaires, les associations et les institutions locales afin d'offrir une offre éducative diversifiée et de qualité.
- Mise en place de formations et de soutiens pour les professionnels de l'éducation afin de renforcer leurs compétences et leurs pratiques pédagogiques, en accord avec les besoins spécifiques des enfants et des jeunes de Blanzat.
- Évaluation régulière du PEDT pour ajuster les actions en fonction des retours des enfants, des jeunes, des familles et des partenaires, et ainsi garantir son efficacité et sa pertinence dans le temps.

Lors de notre dernier COPIL, nous décidons d'axer pour ce PEDT deux actions.

- La découverte et la sensibilisation à l'environnement
- Le développement à l'éveil culturel.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Blanzat s'est engagée dans une démarche entreprenante en matière de préservation de l'environnement et de promotion de la culture. Cette dynamique, fondée sur des valeurs de responsabilité, de partage et de valorisation du patrimoine, a permis la réalisation de multiples initiatives et projets, sur le plan local.

Aujourd'hui, conscients des défis environnementaux et culturels qui se posent à notre société, nous souhaitons aller encore plus loin en structurant davantage les liens entre les différents acteurs impliqués dans ces domaines. Cette démarche vise à favoriser la coopération, la mutualisation des ressources et des savoirs, ainsi que l'émergence de synergies nouvelles, nécessaires à la mise en œuvre de politiques ambitieuses et durables.

Concrètement, notre volonté est de créer un cadre de concertation et de collaboration entre les associations environnementales, les acteurs culturels, les institutions publiques, les entreprises et les citoyens engagés. Nous souhaitons encourager les échanges d'expériences, la coordination des actions, le développement de projets communs et la mise en place d'outils de suivi et d'évaluation partagés.

DÉCOUVERTE ET SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Pour éduquer un enfant à l'importance de préserver l'environnement, le contact avec la nature est d'ailleurs essentiel. « L'idée, c'est de lui permettre de développer une connexion et un lien affectif avec le monde vivant. En fréquentant souvent la nature, il apprendra à l'aimer et il aura envie, plus tard, de la protéger. Un jeune enfant a une capacité d'émerveillement et une curiosité naturelle. Les insectes, les arbres, les plantes, les oiseaux, c'est beau, c'est intrigant, c'est vivant. »

Le territoire, espace éducatif à part entière, doit prendre place dans son environnement. L'objectif n'est pas d'enfermer l'enfant dans un lieu, couper de la vie, mais bien lui permettre de prendre place dans son environnement, d'en devenir acteur. L'éducation à l'environnement urbain devient essentielle à l'aube d'un nouveau millénaire, où la ville, le fait urbain, devient prépondérant. Devenir acteur de son territoire, c'est se l'approprier, participer à sa transformation, c'est devenir citoyen.

L'école et la mairie se sont déjà engagées conjointement dans une démarche durable et pérenne pour reconnecter les enfants à l'intérêt du végétal, à la nature à travers les apprentissages, leur bien-être et la re-végétalisation de l'école.

Cette réflexion globale a été amorcée il y a environ 3 ans avec les nouveaux membres de la municipalité. De nombreuses concertations ont donné lieu à un plan d'action :

- en 2020 : 5 arbres ont été plantés dans la cour pour tenter d'apporter un peu d'ombre aux enfants.
- en 2022 : 3 étudiants en licence pro GD3A (aménagement paysager en gestion durable des arbres et arbustes) d'une école de formation locale - Marmilhat(63) - ont exposé un projet de re-végétalisation de la cour car elle s'est entièrement goudronnée au fil des années tout en étant exposée plein sud-ouest. Il n'y a quasiment pas d'assise à l'ombre et quasiment aucune zone de fraîcheur.
- en 2022 - 2023 : mise en œuvre du projet, la municipalité anticipe le renouvellement de la végétation existante souffrant du réchauffement climatique.

4 arbres supplémentaires ont été plantés dans la cour pour tenter d'apporter un peu d'ombre aux enfants. Des plantes et fleurs ont été plantées aux abords de l'école (des dessins de ces plantations ont été réalisés et affichés au grillage entourant l'école), 5 arbres fruitiers ont été plantés à des fins pédagogiques pour permettre aux enfants de se rendre davantage compte de l'évolution de la nature au fil des saisons et mener des travaux en sciences "de la fleur au fruit".

D'autre part, les enseignants et l'équipe d'animation mènent chaque année et depuis de nombreuses années de très nombreux projets de sensibilisation des enfants à l'intérêt du développement durable et de la préservation de la planète.

Cette année par exemple :

- Les cycles 2 travaillent à la création d'un jardin bonbonnier en collaboration avec une association locale "Blanzat raconte-moi une histoire"
- L'accueil de loisirs a mis en place une Création artistique avec de la récupération de papier, construction de carrée de potager et entretien du verger.
- Les cycles 3 travaillent sur l'eau avec l'Unicef d'une part, avec H2O sans frontières pour un échange avec le Burkina Faso d'autre part, ainsi qu'avec l'association locale de protection de l'environnement "Avalben" pour la connaissance de la rivière de Blanzat et du cycle de l'eau. Avec cette même association et le CPIE, les enfants travaillent également sur les mobilités douces et la biodiversité via un projet avec la T2C et la SMTC de Clermont-Ferrand.

- De plus l'école est en démarche E3D et a obtenu une certification de niveau 1 en 2021 et vise le niveau 2.
- Collaboration entre la municipalité et l'association Forêt de poche pour l'implantation d'une micro forêt dans le cadre des projets BEC (Budgets écocitoyens) du Puy de Dôme. Les écoles ont participé notamment à des moments de plantation.
- De leur côté le multi-accueil a également participé à cette action de plantation avec l'association forêt de poche et a également participé à un autre projet via le budget écocitoyen du département soutenu par la municipalité, avec l'implantation de nichoirs à oiseaux pour leur observation, par les enfants fréquentant le multi-accueil ; de la nidification par la pose de caméras dans les nichoirs.
- Le service périscolaire continue son action de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage, y compris sur le temps de pause méridienne en collaboration avec le prestataire de restauration.
- Développer des actions de sensibilisation à la nature dans les différentes structures,
- Renouveler la participation à la journée Clean Up Day.
- La commune organise 4 fois par an, un ramassage d'ordures aux abords de lieux sensibles (abords du bédard, centre-ville, etc..)
- L'accueil périscolaire s'implique dans le projet NEFLE (bien-être à l'école) en impliquant les enfants dans des ateliers sur le thème de Noël. En début de décembre, le périscolaire a organisé un marché de Noël afin de vendre ses objets. Les fonds ont été remis à la coopérative de l'école pour l'achat de caisses et de jeux extérieurs. L'accueil périscolaire souhaite poursuivre ce projet l'année prochaine.
- L'accueil de loisirs s'est quant à lui penché sur le développement d'un projet « graph » pour décorer le container maritime installé dans la cour de l'école maternelle.

Axe de progression pour l'avenir

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE des enfants

Nous avons besoin d'améliorer l'accueil des enfants par la constitution d'îlots de fraîcheurs : les enfants évoluent aujourd'hui dans une cour entièrement goudronnée ayant très peu d'ombre aux moments les plus chauds de la journée en mai, juin, juillet, septembre, octobre. La température ressentie est de plus en plus élevée au fil des années, et sans beaucoup de possibilités de s'asseoir à l'ombre.

Obtention de mobilier d'assise permettant aux enfants de trouver de l'ombre autour des arbres récemment plantés tout en préservant leurs racines actuellement attaquées par piétinement des enfants.

La mise en place de malle de jeu, mais pourquoi ?

Les possibilités de jeu de cour se sont réduites au fil du temps :

- Disparition des supports de jeu par peur des accidents et des poursuites, interdiction des objets personnels, suppression des éléments naturels (feuilles, bâtons, cailloux...)
- Enfin, les professionnels font face à des problématiques spécifiques à ce temps de cour : Conflits, cris, ennui, tensions autour du foot, répartition genrée dans l'espace, bobologie, excitation, ...

La mise en place des malles a pour objectif d'améliorer les temps récréatifs en proposant aux enfants, par le biais de ces malles, de détourner un objet, inventer, créer, imiter et imaginer. Le jeu libre développé répond également à un besoin de mieux appréhender avec les enfants des situations d'ennui, de tension ou gênes relationnelles vécues par eux dans la cour. Les enfants choisissent librement leurs supports de jeu.

Intérêt :

- Réduction des conflits
- Évolution de la posture professionnelle des animateurs
- Nouvelle répartition dans la cour

- Temps de jeux plus longs
- Amélioration du climat de la cour
- Plus de mixité

Prévenir toutes les formes de violences (verbales, physiques), de harcèlement ou de maltraitance en agissant sur l'environnement de l'école : un enfant passant plus de temps à l'extérieur est plus respectueux de ses pairs, développe l'empathie, la coopération et l'acceptation des règles communes. Proposer des jeux de cours autres que le football favorisant le développement moteur. Avoir des lieux pour s'asseoir à l'ombre participera à cet apaisement en particulier dès que la température augmente.

Pour les enseignants et l'équipe d'animation, il s'agit de faire que les enfants se sentent comme un élément de leur environnement dont les actions ont un impact sur celui-ci. Nous espérons notamment réduire les inégalités : notre école est en zone périurbaine, l'accès à la nature est pourtant possible, mais de nombreux enfants vivant dans la ville, n'ont aucune connaissance de la faune et la flore de leur environnement naturel proche.

Nous souhaitons mettre les enfants au cœur de l'enseignement moral et civique, les rendre acteurs dans les projets de la vie de l'école afin de leur apprendre à différencier l'intérêt particulier de l'intérêt général via la mise en place des éco-délégués et exercer en responsabilité des actions pour le futur jardin.

FAIRE L'ECOLE DEHORS : pour donner plus de sens aux apprentissages en travaillant dans toutes les disciplines par une pratique pédagogique basée sur l'observation et l'expérimentation en extérieur :

- s'exercer à la production d'écrits, développer la pratique de l'oral en rendant compte de ses observations et enrichir le vocabulaire
- permettre l'apprentissage par une démarche sensorielle
- améliorer le parcours scientifique en recourant davantage à la démarche scientifique et expérimentale
- améliorer les compétences mathématiques en particulier en mesures pour mieux comprendre les notions d'aires, de périmètre, de longueurs, de contenances et masses souvent abstraites pour les élèves
- pratique artistique en extérieur : dessins d'observations des végétaux et animaux, land art, peinture...
- éduquer à la santé alimentaire
- lutter contre les assignations du genre (ex : les garçons au potager et les filles aux fleurs)
- permettre aux enfants en difficultés de se sentir en réussite, de prendre conscience de ses capacités physiques, de gagner en confiance en se sentant responsable par la réalisation autonome de tâches de jardinage.

DÉVELOPPEMENT À L'ÉVEIL CULTUREL

L'éveil culturel est bien plus qu'une simple exposition à l'art et à la musique ; c'est un processus de découverte, de compréhension et d'appréciation du monde qui nous entoure. L'éveil culturel et artistique participe au développement de l'enfant. Il lui permet de développer sa capacité d'écoute, son imagination, sa créativité. Il découvre ses émotions, le monde qui l'entoure, et il se découvre lui-même.

Dès la naissance, les enfants sont intrinsèquement curieux et réceptifs à leur environnement. Leur première immersion dans la culture commence avec les interactions avec leurs parents, leurs proches et leur entourage immédiat. Les chansons, les comptines, les histoires et les jeux deviennent les premières pierres de cet édifice culturel. Ils stimulent le langage, la coordination motrice et la capacité cognitive des tout-petits tout en leur offrant une première exposition aux arts.

À mesure que les enfants grandissent, leur soif de découverte se développe. Les parents et les éducateurs ont un rôle essentiel à jouer en leur offrant un large éventail d'expériences culturelles. Les visites à des musées, des concerts, des théâtres et des festivals sont autant d'opportunités pour élargir leurs horizons et stimuler leur imagination. Encourager la lecture, la pratique d'un instrument de musique, la danse ou toute autre forme d'expression artistique favorise leur développement intellectuel et émotionnel.

C'est par le jeu que l'enfant se construit. En le laissant expérimenter, en le laissant développer son imaginaire, nous l'aidons à s'affirmer, à trouver sa place en tant qu'individu dans le groupe. Enfin, nous savons que c'est en agissant dès le plus jeune âge que nous pourrons combattre les barrières qui freinent l'accès à la culture de certaines personnes.

La ville, étant dotée d'une salle de spectacle, met l'accent sur des propositions tout au long de l'année pour répondre aux objectifs suivants :

- **Développement intellectuel** : L'exposition aux différentes formes d'art, de musique, de littérature et de traditions culturelles stimule le développement intellectuel des enfants. Cela renforce leurs capacités de pensée critique, de créativité et de résolution de problèmes.
- **Ouverture d'esprit** : L'éveil culturel expose les enfants à la diversité du monde qui les entoure, leur permettant de comprendre et d'apprécier les différentes cultures, traditions et perspectives. Cela favorise la tolérance, le respect et l'acceptation de la diversité.
- **Expression de soi** : Les activités culturelles offrent aux enfants une plateforme pour s'exprimer et explorer leur propre identité. Que ce soit à travers la musique, la danse, le théâtre ou les arts visuels, les enfants apprennent à communiquer et à partager leurs émotions de manière créative.
- **Développement émotionnel** : L'art et la culture peuvent être des moyens puissants pour aider les enfants à comprendre et à exprimer leurs émotions. En explorant des œuvres d'art ou en participant à des activités culturelles, les enfants apprennent à reconnaître et à gérer leurs sentiments de manière saine.
- **Renforcement des liens familiaux** : L'éveil culturel peut également être une activité familiale enrichissante, où les parents et les enfants partagent des expériences et des souvenirs précieux ensemble. Cela renforce les liens familiaux et crée des moments significatifs de connexion.

En somme, l'éveil culturel des enfants de 0 à 20 ans joue un rôle crucial dans leur développement intellectuel, émotionnel et social. Il contribue à former des individus équilibrés, ouverts d'esprit et empathiques, prêts à s'engager positivement dans le monde qui les entoure.

Cette année par exemple :

- L'école de musique intervient auprès de l'école et du multi-accueil pour de l'éveil à la musique.
- Les assistantes maternelles et le multi-accueil prépare un spectacle de fin d'année.
- L'accueil de loisirs propose 3 concerts en partenariat avec la Puce à l'oreille et participe à deux festivals de spectacles jeunes public (Juste Pour Deux Mains au Cendre et Puy de Môme à Cournon)
- La salle de spectacle La Muscade répond aussi à un lieu de création pour le projet d'école (création de spectacles vivants)
- Au titre de la Convention Territorial Globale (CTG), la ville propose dans le cadre scolaire sur la vallée du Bédât en lien avec la saison culturelle des sorties cinéma. Les enseignants de Blanzat choisissent la projection qui est en lien avec leur projet d'école.
- Le multi-accueil participe à différents événements tout au long de l'année
 - Graines de spectacle (ville de Clermont-Ferrand)
 - Puy de mômes (ville de Cournon)
 - Contes en fête (quartier Croix de Neyrat) ...
 - Clermont Communauté (médiathèques du bassin de lecture nord)

SUIVI ET ÉVALUATION DU PEDT

Les acteurs éducatifs du territoire ont pris conscience et de la nécessité de pouvoir tous se regrouper pour coconstruire le PEDT. Il est évident que chaque institution éducative était impliquée dans de nombreux projets mais sans jamais les partager.

On se rend compte, qu'il est maintenant indispensable de se réunir afin de garantir une complémentarité des actions.

La collectivité a pour but de redynamiser le Projet Éducatif du Territoire (PEDT). Il est bien le fruit d'une démarche collective visant à offrir à chaque enfant et jeune de la commune un cadre éducatif épanouissant et propice à son développement global. Située dans le magnifique département du Puy-de-Dôme, Blanzat se veut être un lieu où l'éducation est placée au cœur des préoccupations, permettant ainsi aux jeunes générations de s'épanouir dans un environnement stimulant et bienveillant. Ce PEDT s'appuie sur la collaboration étroite entre les différents acteurs éducatifs de la commune, dans le but de coordonner les actions et de favoriser la cohérence des parcours éducatifs des enfants et des jeunes

Axes stratégiques :

Mise en place d'un Comité de Pilotage qui se réunira à minima deux fois par an. Cette structure de pilotage, composée de 14 membres, aura pour rôle et comme attribution d'assurer la mise en œuvre du PEDT :

- Réunir les partenaires qui souhaitent s'impliquer dans la mise en œuvre du PEDT,
- Échanger sur les projets qui peuvent être développés conjointement sur plusieurs structures ou avec le concours de plusieurs structures,
- Définir et valider les actions en fonction des données nouvelles et/ou remontées d'informations du terrain,
- Réaliser des actions communes,
- Évaluer les actions réalisées,
- Communiquer conjointement dessus,
- Être force de propositions auprès des élus.

Composition du comité de pilotage :

- Monsieur Le Maire
- L'adjoint éducation, jeunesse, petite enfance, restaurant scolaire
- La CAF
- Le SDJES
- L'adjointe à la culture
- Les présidents des associations de la commune
- Les responsables du relais petite enfance
- Les directrices d'école (élémentaire, maternelle)
- La directrice du service périscolaire
- Le directeur du service extrascolaire et plan mercredi
- Le directeur de l'école de musique de la commune
- Les familles
- Les assistantes maternelles
- La DGS
- La responsable du service jeunesse

L'évaluation du Projet Éducatif Territorial (PEDT) de Blanzat constitue une étape essentielle dans la définition des besoins éducatifs particuliers de la population enfantine de la commune. Cette évaluation repose sur divers points importants permettant d'évaluer la pertinence, l'efficacité et l'impact des mesures mises en œuvre dans le cadre du PEDT.

L'intérêt du PEDT de Blanzat réside dans sa capacité à s'adapter aux contextes locaux et aux besoins éducatifs identifiés sur le territoire communal.

L'évaluation de sa pertinence implique d'évaluer dans quelle mesure les actions et les programmes proposés répondent aux attentes des enfants, des familles, des enseignants et des autres acteurs éducatifs locaux. La prise en compte des spécificités socio-culturelles et des besoins éducatifs particuliers des enfants en situation de handicap ou de difficulté est également prise en compte dans cette évaluation.

La performance du PEDT est évaluée en fonction de l'atteinte des objectifs établis en matière d'éducation et de développement des enfants. L'évaluation porte sur la réalisation concrète des actions prévues, la qualité des partenariats mis en place entre les différentes structures éducatives et sociales de la commune, l'engagement et la satisfaction des différents acteurs. Il est possible d'identifier les points forts et les lacunes potentielles du PEDT, ainsi que les facteurs qui favorisent ou entravent son efficacité.

Le PEDT de Blanzat a un impact sur le développement éducatif, social et personnel des enfants de la commune. Cette évaluation examine les retombées positives des mesures prises, le développement du lien social, la prévention de l'échec scolaire et de l'exclusion sociale, l'autonomie et la citoyenneté des enfants. Elle considère aussi la participation des familles et de la communauté locale à l'aide de l'éducation des enfants.

Il est possible d'utiliser une méthode mixte qui combine des approches quantitatives et qualitatives pour réussir cette évaluation. Elle peut prendre la forme de questionnaires, d'entretiens semi-structurés, d'observations sur le terrain, d'analyses de documents officiels et de rapports d'activités. Il est essentiel que les différents acteurs impliqués participent activement au PEDT pour obtenir des informations fiables et pertinentes.

Des recommandations peuvent être formulées en fonction des résultats de l'évaluation pour renforcer l'efficacité et l'impact du PEDT de Blanzat. Il est possible de prévoir des ajustements dans la planification des activités et des programmes, le renforcement des partenariats avec les acteurs locaux (écoles, associations, collectivité, etc.), l'amélioration de la communication avec les familles et la promotion de la participation des enfants dans la conception et la mise en œuvre des actions éducatives. Il est nécessaire d'instaurer des dispositifs de suivi et d'évaluation réguliers afin de garantir la durabilité et l'amélioration continue du PEDT.